

## Recommandations Générales

**Soyez prudents** : Prenez de bonnes chaussures de randonnée, montantes si possible, de l'eau, quelques aliments énergétiques, une protection contre le soleil (chapeau, lunettes), une tenue adaptée, une petite pharmacie et un téléphone portable.

Veiller à la météo locale avant tout départ.

**Météo France** : Tél. : 08 99 71 02 07 ou [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou l'été auprès du **Point i** de Saint-Remèze, place de la Mairie : Tél. : 04 75 04 36 38

**Respectez** les milieux traversés, les propriétés privées mises aimablement à votre disposition, les gués, les consignes et balisages. Bien regarder aux traversées de route. On évite tout feu, la garrigue est trop vulnérable. **Fermez les clôtures**. Attention aux clôtures électriques. Les chiens sont tenus en laisse.

**En période de chasse (de septembre à fin janvier)** et à proximité de battue aux sangliers, manifestez votre présence auprès du premier chasseur posté pour connaître l'étendue du territoire chassé et la situation en cours. Si vous êtes un groupe, n'hésitez pas à contacter la Fédération départementale de chasse de l'Ardèche.

**L'association n'est pas responsable en cas d'accident sur les chemins de randonnée.**

**Respectez l'environnement et la nature** : On évite de sortir des chemins balisés. Il existe des espèces rares ou protégées. On ne dégrade pas, on ne monte pas sur les murets en pierre sèche. Ramassez vos ordures.

Dans la Réserve Naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche, merci de respecter scrupuleusement la réglementation. Les cueillettes ne sont pas autorisées.

**Le Réseau Eco-Veille®** : Si vous rencontrez des problèmes de balisage, signalétique, environnementaux... les signaler en remplissant la fiche Eco-veille téléchargeable sur : <http://ardeche.jimdo.com>

**Numéros utiles et numéros en cas d'urgence :**

Samu - 15 Police Secours - 17 Pompiers - 18 Général - 112

Mairie de Saint-Remèze : 04 75 04 12 24

Dans le périmètre de la Réserve :

SGGA : 04 75 98 77 31 – 06 15 49 37 82

**Bonne randonnée et bonne découverte du milieu exceptionnel de Saint-Remèze !**

## Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze



L'association **Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze**, née en octobre 2009, a pour but de « mettre en œuvre toute opération, toute manifestation, toute action liée à l'étude, l'inventaire, la préservation, la prévention, la promotion afférant au patrimoine

**culturel, naturel, architectural et environnemental de Saint-Remèze et de son territoire ».**

Elle a son siège social à la Mairie de Saint-Remèze. Elle propose chaque année un programme de **sorties thématiques** et d'animations, des activités ouvertes à tous. Elle est à l'origine de l'ouverture de plusieurs chemins de randonnée pour mieux s'approprier et découvrir le territoire. L'association est consciente de l'enjeu qui se présente à elle avec, à sa porte, la construction du **futur Espace de restitution de la grotte Chauvet** et son prochain classement au **Patrimoine mondial de l'UNESCO** qui devraient entraîner sur la commune un **afflux touristique de personnes passionnées de patrimoine culturel et de nature**.

SAINT REMEZE  
Ardèche



### Evasion

**Paysages, Patrimoine et Environnement  
Mairie 07 700 Saint-Remèze**

Pour adhérer, contactez nous :

[www.patrimoinestremeze.org](http://www.patrimoinestremeze.org)

Téléphone : 04 75 98 48 49 ou 04 75 04 09 52 ou  
06 86 85 21 57

Courriels : [michel.raimbault2@wanadoo.fr](mailto:michel.raimbault2@wanadoo.fr) ou  
[gilbert.pangon@neuf.fr](mailto:gilbert.pangon@neuf.fr)

**Circuit 4 :  
Serre de Barrès  
Col d'Eyrole  
La Dent de Rez**



Evasion

**BALISAGE BLANC ET  
JAUNE**

13 KM

5 à 6 HEURES Dénivelé (2) : 370 m

**Intérêt** : Vue panoramique sur le village et le plateau de St-Remèze. Anciennes terrasses de culture avec murets en pierre sèche sur les pentes. Combe de Laval. Traversée de sous-bois de chênes verts et buis. Vue sur la Dent de Rez (719 m), point culminant de la région. Hameaux des Hellys et Briange.

## Descriptif du circuit n°4 (c 4)

Assez caillouteux et quelques passages pentus, marquage jaune et blanc. Prévoir bonnes chaussures, chapeau et eau.

De la Mairie, passer sous la vieille porte du village et gagner la rue du Barry. Prendre à gauche vers la **Place de l'Alambic** (ancienne pompe), suivre la rue de la Rouberte, traverser la D4 et gagner à l'ouest, direction Vallon-Pont-d'Arc, à la sortie du village, la Rue de Combe grand (calvaire en pierre) qui monte droit vers la colline. Poteau de signalétique. Suivre le petit goudron sur 500 m, puis s'engager dans le sentier au niveau de **l'Élevage de Iamas**. Le parcours devient vite assez pierreux. On longe des murettes en pierre sèche. **Anciennes terrasses de culture** sur votre gauche. Bien visualiser le balisage PR blanc et jaune en direction de la crête et du mât installé sur la colline. Aux 3/4 de la pente, après une courbe, ne pas rater la bifurcation à droite vers le sommet. Le panorama sur l'ensemble du plateau de Saint-Remèze est grandiose, avec son patchwork de parcelles cultivées en vigne et lavande. On ne monte pas au piquet. Contourner la colline par la gauche, puis descendre dans la **combe de Laval** sur 400 m avant de gagner un chemin en sous-bois (buis et chênes verts). Celui-ci vous conduit à la crête de la **Serre de Barrès**. **Quelques passages pierreux (lapiatz)**. On tombe sur un sentier qui longe le plateau sommital (640 m). Prendre à gauche. Sur le plateau, bien suivre le balisage en direction du Col d'Eyrole, à environ 3 km. Vous traversez plusieurs bosquets, larges pelouses et

clôtures électriques. Vous pouvez y croiser des vaches de race Aubrac. On progresse dorénavant en plat. Le parcours est très agréable avec par temps clair **vues sur les Alpes, les Cévennes et La Dent de Rez**. Au Col d'Eyrole (621 m), jetez un coup d'oeil dans **l'ancienne bergerie** récemment aménagée. Un lieu idéal pour une halte ou un pique-nique. Laisser propre.

A partir de ce point, **2 possibilités** : soit redescendre plus vite vers Les Hellys (1), soit monter à la Dent de Rez (2) et redescendre pour récupérer le chemin des Hellys (prévoir une heure et demi en plus).

**(1).** Poteau directionnel (Gerlès, 0,9 km). Descendre la piste vers **Gerles / Reynouard** sur un km, puis prendre le magnifique sentier à droite longeant un beau mur en pierre sèche. Barrière ONF. Poteau directionnel (Saint-Remèze, 8 km). Nombreuses **anciennes terrasses** et vue sur le hameau de Reynouard et La Plaine de Gras. On récupère un petit goudron juste avant d'arriver aux Hellys. On laisse le hameau sur sa gauche et on tombe sur la D. 362 qui relie Saint-Remèze à Larnas. On prend soin de passer à gauche du hangar. Traverser le goudron, récupérer le sentier le long d'une villa neuve et suivre les indications PR jaune et blanc. Le sentier conduit à travers garrigue au hameau de **Briange**. Il coupe le ruisseau encaissé de Combe Rouvière avant de rejoindre après une montée le chemin du circuit n° 5 qui vient de Micalen. Tourner à droite puis à l'intersection avec le goudron, tourner à gauche. A Briange, anciennes fermes, petit lavoir, four, source. De là, un petit goudron vous ramène en moins de 2,5 km sur Saint-Remèze. A la Croix du Planas, vous retrouvez la D. 362. Vous passez devant la Cave coopérative. Au premier rond-point, continuer tout droit en direction de l'église puis de la place de la Mairie.

**(2).** Montée à la Dent de Rez à partir du Col d'Eyrole. Le sentier est balisé, assez raide. Passage étroit dans la falaise juste avant de gagner le plateau sommital. On tombe sur une clôture, derrière laquelle vous pouvez voir aussi quelques vaches dans la lande. Au sommet, **la vue est magnifique, à 360°**. Gagner par la droite, en suivant le balisage **le point le plus haut** (ancien point géodésique), où fut installée une

**Table d'orientation** par le SGGA. **Point culminant de la Basse-Ardèche (719 m), avec un très beau panorama des Cévennes aux Alpes**. Vous redescendez par le même sentier à la bergerie et de là reprendre le descriptif précédent qui part du poteau directionnel de Gerlès.

### Le saviez-vous?

**Calcaire urgonien** : Le calcaire urgonien constitue l'essentiel des affleurements dans le massif de la Dent de Rez ou encore dans les Gorges de l'Ardèche. Il s'est formé au fond d'une mer peu profonde (en zone récifale) dans un climat tropical au crétacé inférieur il y a plus de 110 millions d'années. C'est une roche compacte, dure, de teinte claire, relativement riche en fossiles (rudistes, ammonites), très employée dans la construction traditionnelle locale.

**L'oppidum de la Dent de Rez** : Le plateau sommital a été occupé par l'homme de façon plus régulière à compter du Néolithique moyen comme l'attestent les échantillons de poterie recueillis dans les grottes ou abris au pied des parois. A la Protohistoire, un important rempart à double muraille en pierre sèche fermait le site sur son flanc ouest le plus vulnérable et protégeait sans doute un village de hauteur. Une autre occupation est signalée pour l'époque gallo-romaine en différents points. Suit une 4ème occupation, plus tardive encore, au Haut Moyen Age, révélée par un fond de cabane et de la poterie grise de type pégau. La position topographique du site dominant toute la région - poste de contrôle mais aussi de repli - est probablement à l'origine de ces utilisations.

### Profil du circuit

